



Commission des projets routiers

1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

RD 133-14 / Liaison SAVERNE-BOUXWILLER - Aménagement de la RD 1004 à MARMOUTIER - Convention relative à la mise à disposition de matériaux extraits du deuxième tunnel LGV de SAVERNE

Rapport n° CP/2013/263

Service gestionnaire :

Service grands projets d'infrastructures

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à votre approbation la convention à établir avec RFF pour la mise à disposition au Département du Bas-Rhin de matériaux extraits du deuxième tunnel LGV de Saverne à titre gratuit, pour l'utilisation en remblai ou en couche de forme dans le cadre des projets routiers 'Liaison Saverne-Bouxwiller - RD 133-14' et 'Aménagement de la RD 1004 à Marmoutier'

Dans le cadre de la 2ème phase de la réalisation de la ligne à grande vitesse, dite «LGV Est européenne» qui porte sur une longueur d'infrastructure de 106 km environ, entre Baudrecourt (Moselle) et Vendenheim (Bas-Rhin), RFF, maître de l'ouvrage, a lancé notamment la construction du tunnel de Saverne, tunnel bitube de 4km de long à travers les Vosges.

Des matériaux excavés pour la construction du deuxième tunnel, sont en excédents sur le projet de la LGV.

Compte tenu, d'une part pour RFF, de l'intérêt général à leur valorisation et d'autre part pour le Département, de l'opportunité de bénéficier de ces matériaux de bonne qualité pour la réalisation de remblai et de couche de forme dans le cadre des opérations routières "Liaison Saverne Bouxwiller RD 133 -14" et "Aménagement de la RD 1004 à Marmoutier", une cession gratuite de ces matériaux excédentaires a été envisagée.

Le volume disponible est évalué à 100 000 m³ et la période de mise à disposition de ces matériaux s'échelonne du 2 mai au 30 août 2013.

La présente convention entre RFF et le Département fixe les modalités de mise à disposition, à titre gratuit, de ces matériaux extraits du deuxième tube LGV de Saverne pour reprise et mise en œuvre directe ou en stock sur les projets du département "Liaison Saverne Bouxwiller RD 133 -14" et "Aménagement de la RD 1004 à Marmoutier".

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du conseil général, statuant par délégation et proposition de son président, approuve le projet de convention à conclure entre le Département et RFF concernant la mise à disposition gratuite de matériaux extraits du deuxième tube

LGV de Saverne pour reprise et mise en oeuvre directe ou en stock sur les projets du département "Liaison Saverne-Bouxwiller - RD 11-14" et "Aménagement de la RD 1004 à Marmoutier".

Elle autorise par ailleurs le président du Conseil Général à signer la convention avec RFF.

Strasbourg, le 25/03/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL